

A V I S

de concours de recrutement des professeurs de l'enseignement supérieur assistants à l'ISIC - Session du 05 mars 2019 -

L'Institut Supérieur de l'information et de la Communication (ISIC) organise un concours de recrutement de deux (2) professeurs de l'enseignement supérieur assistants à l'ISIC (Session du 05 mars 2019) dans les spécialités suivantes:

Spécialités	Nombre de postes	Lieu d'affectation
- Médias audiovisuels (spécialité radio et télévision)	01	ISIC – Rabat
- Presse numérique et multimedia	01	ISIC – Rabat

Le concours est ouvert aux candidats **marocains** titulaires de Doctorat ou Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées, bilingues (arabe et français) et disposant de préférence d'une expérience professionnelle dans le domaine.

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes:

- Une demande de candidature écrite au concours adressée au Directeur de l'ISIC ;
- Une autorisation administrative pour les fonctionnaires afin de passer le concours;
- Deux (02) photocopies légalisées de la C.I.N;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents ;
- Cinq (05) exemplaires du CV du candidat ;
- Cinq (05) copies des diplômes légalisées du candidat ;
- Un copie certifiée de l'arrêté d'équivalence délivré par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres ;
- Cinq (05) copies de la thèse de doctorat ou doctorat d'Etat ;
- Cinq (05) copies de l'ensemble des travaux de recherche réalisés par le candidat ;
- Deux enveloppes timbrées avec nom et adresse du candidat ;

Le concours comporte les deux épreuves suivantes :

- Une épreuve d'étude des titres et des travaux des candidats par le jury;
- Une épreuve d'exposé-entretien des candidats avec le jury.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

Les dossiers de candidature doivent être adressés ou déposés auprès de la direction de l'ISIC avant le 15 février 2019 (dernier délai)

N.B. : Tout dossier incomplet sera refusé.